

Paru dans Scilicet n° 2/3, Paris, Seuil, 1970, pp. 3-6.

En manière d'excuse
à l'École

Le numéro 2-3 de *Scilicet* paraît en retard : c'est de mon fait.

Une part de ce que je lui destinais, je l'ai transcrite en deux préfaces, dans un calcul de ce que les lieux en fussent juste assez déplacés pour faire mesure à ce qu'il fallait remettre à sa place.

Ainsi passa l'échéance de Noël 69.

Le reste concernait trop ce qui m'était arrivé de l'E.N.S. dont on se souvient peut-être, tandis que de la mascarade à laquelle j'avais contribué, et des deux mains : dans *le Monde* et dans les *Lettres françaises*, abattre le jeu ne s'imposait pas.

Dire les ficelles en cette farce eût été un défi de s'appuyer sur leur déni qui suffit pour qu'on sache, et défi sans mérite puisqu'à ce jeu j'avais laissé courir.

Il eût fallu que plus m'importassent ceux qui plus ne me supportaient. Outre que nulle s'en avérait la suite.

Ce pli de dédain ne se soutient que d'une occasion où son parti pris fut assez critique pour d'autres, de ce que j'eusse d'eux la charge, pour que le reproche qu'ils ne m'en font pas, me rende distrait à l'affront.

La facture de ces choses, je la laisserai à l'historien, sans me croire obligé à m'en faire l'annaliste.

Pour mon action, elle se jugera du terme dont j'assigne le discours analytique, à me tenir à ce que je fais tel.

C'est à la mesure du point d'acte qu'il atteint dans le symbolique, que se démontre le réel.

On le comprendra à lire en partie I les actes du congrès tenu par l'École en 1969 à l'hôtel Lutétia.

⁽⁴⁾Congrès où aboutit, frayée du mois de mai dont on parle, quoique l'ayant bien précédé, ma proposition dite du 9 octobre 1967.

Viennent, partie II, les réponses dont m'a surpris un enquêteur de la radio belge, M. Geogin.

Surprise que je ne relève pas seulement de m'y être laissé prendre (ce dont je les introduis), mais d'y maintenant trouver l'effet d'une audience sans incarnation.

Pourquoi de ce que s'avère qu'elles soient séparables, se refuser au piquant d'y faire épreuve à « l'incompréhensible à quelqu'un de normalement constitué » ?

Si cela veut dire échapper à la régie du discours universitaire, on ne l'évite pas à se faire auteur. Mais me trompés-je à ressentir dans la radiophonie une route à l'action qui s'en dispenserait ?

Car je mets en place ici ce que « je ne savais pas », – je mets les guillemets pour ceux qui savent ce qui a tourné autour de ces mots de ma doctrine –, ce que « je ne savais pas » de ma part dans l'actuelle révolution.

Dont je suis, mais pas l'auteur.

Des articles suivent dont le groupement en trois parties est à reconnaître.

Non signés, selon ce que cette revue a inauguré, ceci bien plus encore à rappeler : d'avant mai.

D'une délibération tranchant d'une voie, elle sans problème, sur l'indication du déclin de l'auteur.

Ce qui, je le précise une fois de plus, n'exige pas l'anonymat, mais la non-identification.

À ce que se prouve la formation, pas l'auteur.

D'où les membres de l'École ont intérêt, semble-t-il, à sauter le pas, puisque, tant que cette formation ne s'est pas prouvée, ils ne sont membres que d'une École qui n'a rien d'autre pour elle que d'exister : alors qu'ils ont de moi ceci à leur portée contre l'évangile de l'époque, qu'exister ce n'est pas grand-chose et qu'en tout cas ça ne prouve rien.

Ce qui confirme que rien ne fasse preuve *contre* une existence quelconque. Il n'y a preuve que du *pour*.

Si pressant donc que soit cet intérêt des membres, il ne rend ⁽⁵⁾pas vain l'appoint que, pour témoigner de sa formation, l'École peut recevoir de non-membres.

Il y en a bien quatre ici dont les noms (à leur gré dans ce cas) se trouveront, puisque ce numéro double clôt l'année, à la fin du volume.

Si ce qui vient dans ce numéro reste connexe à mon discours, ce n'est pas qu'il n'y en ait d'autres qui dans l'École soient formateurs. Ils seront bienvenus, je le promets, à se produire.

Pour le dehors, on trouvera dans mes réponses radiophoniques articulés assez les discours non-analytiques que j'ai définis cette année d'une consistance dont rend raison celui que j'instaure de l'analyse, pour que quiconque puisse estimer ce qu'il doit à la formation de l'École, qu'on entende là : ce qu'il doit lui apporter, même à n'y être pas inscrit.

Que les contribuants étrangers doivent se maintenir dans le futur, c'est l'occasion de mettre en relief ce qui appert de ce qu'hors de notre École, il n'y a que des associations d'analystes.

Or c'est un fait qu'il en résulte un type de publication par quoi la psychanalyse ne semble éprouvée qu'à compte d'auteur.

À qui ne saute aux yeux que ce qui s'y est produit jusqu'à présent de travaux, n'est voué qu'à diffuser, j'allais écrire : à diffamer le nom du signataire.

Ici je m'interroge si c'est seulement d'avoir tardé, que ce numéro manque à la revue critique de ce qui résulte de cela comme travail ?

De l'ouvrage de Serge Leclair (pour nous en tenir au meilleur) qui trouve ici son compte-rendu, – mais aussi bien lui-même a su se faire attendre des avertis –, au dernier de Maud Mannoni qui trouve à renouveler les abords du psychiatre et va nous attendre, combien d'autres eussent fait matière à une critique qui sût s'y égarer ?

Nous en fallait-il un modèle ?

C'est ce qu'on mesurera au parti qu'a tiré Michèle Montrelay, analyste de l'École (nouvelle formule), d'un ouvrage obtenu d'une toute autre formation.

Qu'on y apprécie ce qui d'original se dispense « à propos ».

⁽⁶⁾À propos de l'ouvrage dont cette critique fait le mérite (en le numéro de juillet de la revue *Critique*).

Ce n'est pas biais indigne à faire preuve du dégel qu'un travail spécifié de notre formation apporte en le problème de la sexualité féminine : resté bloqué depuis que Jones en eut fait pièce à Freud.

La plainte que je ressasse qu'on me détourne plus souvent qu'on ne me devance, est ici désarmée.

Non sans que m'en revienne l'écho nostalgique de ce qu'un certain congrès d'Amsterdam pour quoi j'avais proposé ce sujet, y ait préféré de prendre le vent d'un fâcheux retour au bercail.

Il fallait encore du temps pour que ce réel que j'ai promu dès mes prémisses au rang de catégorie (et dont les badauds me décriaient de ne pas le voir venir), je rendisse clair qu'il ne se livre qu'à l'acte qui force le fantasme dont s'assoit la réalité. *Scilicet* l'acte psychanalytique en reste loin, quoique hors de lui, ce soit impossible : le réel quoi ! Interdit aux tricheurs.

Un écho : mon discours de clôture au congrès tenu par l'École en avril de cette année 1970, marque en dernière partie comment se formulait son travail avant un changement majeur, dont je remets l'énonciation à l'an qui vient.

Je déclare concurremment laisser la charge de ce qui s'appelle rédaction à ceux-là dont la liste qui termine ce numéro, dit qu'ils contribuèrent, membres ou non-membres de l'École, à *Scilicet*, première année.

Septembre 1970

Jacques Lacan,
directeur de l'E.F.P.